

## Communiqué de presse

Rennes, le 15 septembre 2018

### **1<sup>ère</sup> résidence locative Néotoa en participatif : lancement officiel des travaux de construction**

Claude Jaouen, maire de Melesse, et Bruno Caccia, directeur de NEOTOA, ont officiellement annoncé le démarrage des travaux de la première résidence locative NEOTOA réalisée en participatif, en présence de Anne-Françoise Courteille, 1<sup>ère</sup> vice-présidente en charge des solidarités, personnes âgées et handicap au Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. A cette occasion, le nom de cette nouvelle résidence « Les Rigoustins \* », également choisi en mode participatif, a été dévoilé à l'assistance, tout comme ses caractéristiques aussi participatives qu'innovantes...

*\* Terme gallo signifiant « ceux qui ont la joie de vivre ». Fait écho à une dynamique positive, conviviale, qui s'ouvre vers l'extérieur.*



Dans le cadre de sa démarche de développement d'habitats innovants, NEOTOA a lancé en 2015, avec la ville de Melesse, un projet d'habitat participatif pour une nouvelle manière de vivre ensemble : la reconstruction de l'ancienne résidence des Acacias. Ce projet a permis à NEOTOA, à la municipalité de Melesse et à leurs partenaires d'offrir aux futurs locataires l'opportunité de participer à la conception de leur résidence et de leur logement.

#### **Avec et pour les futurs habitants**

Ce projet d'habitat locatif participatif a été conçu avec et pour les futurs habitants dès le début des premières réflexions, à la fin de l'année 2014, à travers : la participation à des ateliers de travail et de conception ; des échanges sur le futur fonctionnement de la résidence ; des rencontres entre futurs locataires pour préparer le voisinage. Chaque acteur du projet, qu'il soit futur locataire, architecte,

maître d'ouvrage ou élu, s'est impliqué selon ses compétences.

Ce projet de 51 logements locatifs (T2 au T5) et une salle commune est localisé dans le centre de Melesse. Il inclut des espaces de convivialité, des jardins et un verger partagés.

### **Une vraie dynamique de voisinage**

La première phase du projet, qui concernait la programmation, s'est déroulée en 2015 et 2016 et a permis d'en définir les grandes orientations. La seconde phase, qui concernait la conception architecturale, a abouti au dépôt du permis de construire durant l'été 2017. Depuis, le projet se concentre sur sa troisième phase d'évolution : le groupe des futurs locataires s'est ainsi mis à la recherche de ses nouveaux voisins pour concevoir ensemble leur futur lieu de vie. Chacun des futurs habitants a été invité à participer à une réflexion sur les usages et aménagements des espaces de convivialité, l'animation du lieu de vie et la mise en place de la gestion collective du projet.

*« L'objectif de notre démarche est d'aboutir à un projet qui réponde aux attentes du plus grand nombre, tout en "vivant" une fois les logements livrés. Aussi, le travail sur la dynamique de voisinage est un chantier à part entière, qui se construit avec les futurs locataires depuis l'automne 2017 », explique Marie Rangdé, adjointe au Pôle Habitats Pluriels de Neotoa.*

### **A propos de NEOTOA**

*Bailleur social depuis près d'un siècle, NEOTOA a pour vocation d'offrir au plus grand nombre l'opportunité d'accéder à un habitat de qualité tout en veillant au bien-être des habitants et à la préservation de l'environnement. NEOTOA gère 18 000 logements répartis entre ville et campagne sur 236 communes. Certifié ISO 9001, il a également obtenu le label Habitat-Qualité-Service (HQS).*

*Grâce à ses équipes d'experts en immobilier et aménagement, NEOTOA offre des solutions et des services pour embellir la ville et la vie : location et accession à la propriété, en neuf et ancien ; construction, rénovation et performance énergétique ; produits et services sur-mesure ; organisation de proximité, adaptée aux territoires et proche des habitants...*

### **Contact presse**

Véronique Jeannin – veroniquej.com@gmail.com - Mobile : 06 46 82 31 16

